

## COMITÉ DIRECTEUR DU 17 OCTOBRE 2009

### RELEVÉ DE DÉCISIONS

#### Présents :

- ✓ Comité directeur : BÉNINTENDE Jean-Claude - BONNENFANT Kevin - BOURDEAUX Jean-Philippe - BRAËMS Pierre - BURLOT Bertrand - CANTENOT Pascal - CHAUVIN Agnès - CHEVALIER Christian - DESSAINT Hubert - DUCHESNE DE LAMOTTE François - ESTIENNE Cédric - GENSAC Véronique - JEAN Dominique- KAUFFMANN Rémy - LACOUR Vincent- LAME Jean-Pierre - LASSALLE Marc - OULDALI Sonia - PICHET Christophe - SORREL Jérôme - WATRIN Eric.
- ✓ Ligues : GILLES Yves - POULEAU Jean-Pierre.
- ✓ Invités : CHARLON Georges (commission Disciplinaire) - HUCHEDÉ Hervé (président du syndicat des moniteurs de vol libre) - LEBERTOIS Monique (commission Financière) - MORETTE Jean-Loup (secrétaire de la ligue PIDF).

Excusés : DANEL Vincent (APL) - FAUCHIER Jeff- FERRERI Jérôme.

Pouvoirs : de SÉNAC Thomas à CANTENOT Pascal.

Absents : - PRIEUR Henri.

Direction technique nationale : GOUESLAIN Yves – LEFEUVRE Matthieu.

Secrétariat : MAUREL Sophie – MARCHESE Brigitte.

## **ORDRE DU JOUR**

**À partir de 8 heures : réunion des commissions**

**9 heures : début de séance du comité directeur**

1. Présentation de Matthieu LEFEUVRE – conseiller technique
2. Tour de table : point des commissions depuis le dernier comité directeur
3. Approbation du compte-rendu du comité directeur du 13 juin 2009 **VOTE**
4. Changement de président : commission des Assurances **VOTE**
5. Licences / Assurances :
  - \_ Point sur les licences 2009
  - \_ Nouveaux contrats 2010 : info sur FFCAM / SNMVL
  - \_ Réunion avec l'UCPA
6. Point financier : réalisé à fin septembre
7. Travaux du bureau directeur des 10 et 11 octobre
8. Travaux de la commission « Développement durable »
9. Validation des nouveaux statuts types proposés aux associations **VOTE**
10. Point d'information sur les débats avec les ligues et CDVL concernant l'évolution des statuts et règlements
11. Rénovation des licences
12. Vote pour l'attribution du championnat de France parapente 2010 **VOTE**
13. Partenariat, publicité, sponsoring, communication : marche à suivre, partenariat en cours
14. Coupe Icare : déroulement, situation stand 2010
15. AFCK / commission Compétitions kite / Règlement intérieur AFCK **VOTE**
16. Validation du règlement freestyle – kite **VOTE**
17. Kite : relation avec les professionnels, convention nationale
18. Divers
  - commission Disciplinaire : point sur dossiers en cours
19. Informatique

Fin des débats à 16 H 45.

Un tour de table a été effectué de manière approfondie, permettant à chacun d'exposer les travaux en cours au sein des commissions, ou de donner des informations générales sur l'actualité des structures (ligues, direction technique nationale, secrétariat).

**VOTE NUMERO 1, À MAIN LEVÉE**

**24 VOTANTS**

Approbation du compte-rendu du comité directeur du 13 juin 2009

**23 OUI - 1 ABSTENTION**

**VOTE NUMÉRO 2, À BULLETIN SECRET****24 VOTANTS**

Élection d'un nouveau président à la tête de la commission des Assurances.

Gérard Vieux, dont l'esprit de synthèse a toujours été apprécié, démissionne de son poste de président, tout en restant actif au sein de la commission. Un candidat à sa succession est présenté par le bureau directeur : Jean-Pierre LAME.

**OUI A L'UNANIMITÉ****VOTE NUMÉRO 3, À MAIN LEVÉE****24 VOTANTS**

Approbation du modèle de statuts 2009 d'une association sportive de la FFVL ou pour une affiliation à la FFVL

Il s'agit d'une trame dont peuvent s'inspirer les associations, sans qu'il s'agisse d'une obligation.

**21 OUI – 1 ABSTENTION****VOTE NUMÉRO 4, À MAIN LEVÉE****24 VOTANTS**

Attribution du championnat de France parapente, à Chablais Faucigny, du 17 au 24 juillet 2010

**OUI À L'UNANIMITÉ****VOTE NUMÉRO 5, À MAIN LEVÉE****24 VOTANTS**

Approbation du règlement intérieur de l'Association Française de Classe Kite (AFCK)

**OUI À L'UNANIMITÉ****VOTE NUMÉRO 6, À MAIN LEVÉE****24 VOTANTS**

Approbation du règlement sportif de kitesurf freestyle 2009

**OUI À L'UNANIMITÉ**

(Pascal Cantenot et Véronique Gensac absents du vote)

Vote pour la radiation de Robert Ciolini des commissions Sites et Vie associative, à la suite d'un avis d'exclusion à l'unanimité prononcé par son propre club, et ce, pour comportement abusif.

**18 OUI – 2 ABSTENTIONS –  
1 BLANC**

**DIVERS****✘ Présentation de Matthieu Lefeuve**

Ce conseiller technique d'État, recruté à la suite du départ de Stéphane Vieilledent, aura une mission régionale à mi-temps auprès de la ligue d'Aquitaine et une mission nationale également à mi-temps sur les espaces de pratique kite.

**✘ Point sur les cotisations fédérales** (intervenant : Pascal Cantenot)

Au 7 octobre, le total des licenciés s'élevait à 35 509 sans compter les licences en attente de saisie. Le nombre d'élèves augmente en kite alors qu'il décline légèrement en parapente, tandis que celui des licenciés « volant » affiche une forte hausse, passant de 12 907 en 2008 à 13 897 en 2009. Environ 40 % des licences sont prises en ligne dont 70 % via les clubs et 16 % via les écoles. Le système de la souscription en ligne garantit aux clubs l'encaissement de la cotisation qui leur est due, celle-ci étant collectée par la fédération avant reversement.

Les écoles rencontrent cependant des difficultés à adopter le système de la licence en ligne. Diverses améliorations sont à apporter et une position ferme à avoir vis-à-vis des clubs ou écoles qui ne respectent pas la procédure en matière d'envoi de licences à la fédération.

**✘ Assurances** (intervenant : Jean-Pierre Lame)

Le contrat actuel a été signé pour trois ans. Il se caractérise par une adhésion de la FFVL à l'UFEGA et par le choix d'un nouvel assureur : la Réunion aérienne, plus réactif qu'Axa, pour des tarifs identiques. La licence « pro » passe de 375 € à 200 €. Sont évoqués le projet de la licence contact (inspirée de la licence découverte actuelle), le cas des licenciés FFCAM qui souhaitent rejoindre la FFVL et le développement de partenariats avec la FFVV, la FFCAM et l'UCPA rencontrée la veille.

Par ailleurs, les moniteurs de vol libre adhérant au SNMVL mais non licenciés à la FFVL pourront désormais bénéficier du contrat d'assurances fédéral sans majoration.

Un renfort d'information doit être fait par cette dernière sur des questions récurrentes telles que « l'individuelle accident », les limites territoriales et les possibilités offertes aux étrangers.

✘ **Point financier** (intervenant Pascal Cantenot, représentant Thomas Sénac)

Le prévisionnel prudent faisait état d'un déficit de 50 000 euros, largement épongé par des recettes satisfaisantes s'élevant à 1,1 million d'euros au lieu du 1 million escompté.

Un rappel est fait sur deux principes fondamentaux :

- Toutes les subventions ministérielles doivent être dépensées avant fin novembre 2009.
- Les gestionnaires de lignes budgétaires doivent donner l'alerte sur tout dépassement, le service comptable étant en attente des ajustements nécessaires.

✘ **Travaux du bureau directeur des 10 et 11 octobre** (intervenant Pascal Cantenot)

Organisation des commissions : le dynamisme constaté doit être tempéré par une certaine discipline dans les méthodes de travail et diffusion de l'information.

✘ **Développement durable** (intervenant Sonia Ouldali)

Cette commission a été créée pour répondre à l'attente du ministère. Le bilan carbone sera fait en interne à la FFVL selon le déroulement des opérations suivant :

Début d'inventaire en mars 2010 pour aboutir à un bilan en juin 2010. La réflexion sur les axes d'amélioration se poursuivra ensuite jusqu'en octobre 2010. Dans le périmètre seront compris le siège de la fédération, les grands événements et déplacements au cours de l'année 2009. À cela pourra s'ajouter un guide des bonnes pratiques environnementales rédigé en interne.

✘ **Point d'information sur les débats avec les ligues et CDVL** (intervenant Christian Chevalier)

Débat concernant le rôle d'intermédiaire systématique de la FFVL dans l'encaissement par voie informatique des cotisations dues par les clubs et OBL aux ligues et CDVL : les avis divergeant, aucune décision ne peut être prise pour l'instant.

✘ **Projet rénovation des licences** (intervenant Christian Chevalier)

Ce projet, qui doit être validé par l'assemblée générale de 2010 (après approbation du comité directeur précédent), comporte les innovations suivantes :

- La licence « élève » (année ou sept jours) est remplacée par une licence « primo-adhérent », valable une seule fois.
- La licence « découverte » est remplacée par la licence « contact ».
- La licence pour étrangers est introduite.
- Tous ces produits pourront être proposés par tout type de structure.
- Si la licence est prise auprès d'un OBL, le coût en sera augmenté d'une cotisation moyennée.
- Le « club France » est réactivé pour les licenciés hors structures.

Divers commentaires, dont il sera fait état dans le compte-rendu définitif, animent ce débat qui ne fait pas l'unanimité.

## ✘ **Communication générale** (intervenant : Jean-Claude Bénintende)

### ✚ Coupe Icare

Une belle mobilisation des élus en 2009 a été constatée. Il est prévu d'augmenter la surface du stand en 2010 et de trouver une solution pour accueillir le courtier entre la FFPLUM et la FFVL.

### ✚ Partenariats

Le partenariat sur le kite a été reconduit avec AlpEnergie en 2010, avec une possible prolongation jusqu'en 2012. Un autre partenariat est actuellement à l'étude, le dossier devant être soumis pour le 20 novembre.

Une convention a été passée lors de la coupe Icare avec la marque d'eau minérale Cristaline (plus de 7000 bouteilles fournies à l'organisateur) ; la coopération envisagée avec Red Bull a été classée sans suite.

## ✘ **Actualité kite** (intervenant Jérôme Sorrel)

- La première convention nationale kite sera organisée conjointement au rassemblement des moniteurs de kite, les 14 et 15 novembre 2009 sur la presqu'île de Quiberon. Sont invités à participer les clubs, écoles, présidents de ligues, commissions, organisateurs d'épreuves, fabricants, comité directeur et kiteurs étrangers.
- Salon nautique de Paris, du 5 au 13 décembre 2009 : le CNK y partagera un stand avec un magasin et organisera l'assemblée générale de l'IKA.

## ✘ **Commission disciplinaire** (intervenant Jean-Claude Bénintende)

- Olivier Montel est sanctionné en première instance (radiation de la FFVL pendant 5 ans). Cette mesure fera l'objet d'une publication dans Vol Passion.
- Jérôme Ferreri : un référé sera présenté au tribunal le 22 octobre 2009 avec demande de restitution des codes d'accès au nom de domaine du site EFK.fr.

## ✘ **Informatique** (intervenant Sophie Maurel pour le compte de Pascal Cantenot)

De nouveaux besoins émergent régulièrement (nouveaux projets des commissions, partenariats, évolutions informatiques), et le secrétariat en est directement impacté. Pour faire face à ces nouvelles demandes, il est indispensable de continuer à développer nos outils informatiques pour permettre de dégager du temps au secrétariat. Un premier inventaire des besoins de développement a été établi. Force est de constater que l'organisation actuelle, reposant en quasi totalité sur du bénévolat, n'est pas compatible avec les évolutions souhaitées. Kevin Bonenfant est chaleureusement remercié pour toutes les actions menées.

Il a donc été décidé de procéder à l'embauche d'un salarié ainsi qu'au recours à la sous-traitance pour le maintien des logiciels. Une étude sur les besoins fédéraux en matière d'internet et d'intranet sera effectuée en novembre 2009, le recrutement de l'informaticien intervenant début 2010.